



Siège dans un mur de pierres sèches

Le journal des Brengois-Brengoises

Le nom des habitants de Brengues

N° 46 Novembre 2016

Le dernier témoignage de la vie des épiceries de Brengues.

A partir de 1966, Rolande et Marcel Carcenac ont assuré principalement l'approvisionnement de la commune. Il fallait fournir tous les articles nécessaires à la vie quotidienne, épicerie, petit matériel agricole, ustensiles de pêche, bouteilles de gaz, pantoufles, espadrilles, habits, mercerie, tout le bazar que l'on peut imaginer. Chez Carcenac, il y avait non seulement l'épicerie mais aussi le bureau de tabac et le registre des impôts indirects (les gabelous) pour l'alcool et le transport de marchandises taxées, et le registre pour la recette du tabac. L'épicerie était ouverte du lever du jour jusque tard le soir, tous les jours de la semaine et même le midi, avec l'affluence du dimanche, jour de la messe. L'été il fallait aussi tenir le registre du nouveau camping municipal. Il n'y avait pas d'alimentation entre Figeac et Brengues.

Marcel, élu conseiller municipal pendant deux mandats, était agriculteur, coiffeur, électricien, réparateur de vélos, mécanicien, et, faisait aussi les piqûres ! Il était réputé pour sa disponibilité et son dévouement.

Les villageois avaient leur propre jardin et achetaient le juste nécessaire. Ils n'avaient pas beaucoup d'argent et avaient des revenus, une fois par an, au moment de la récolte du tabac, et occasionnellement lors de la vente d'un chevreau ou d'un veau. Le troc se pratiquait beaucoup, on échangeait avec l'épicière des fromages frais de chèvre ou de vache, les noix, les escargots. Après affinage dans la "fromagerie", Rolande expédiait à Paris les fromages collectés. Il y en avait beaucoup car avant que le ramassage du lait existe, dans les années 70, chaque ferme fabriquait ses fromages, ce qui faisait jusqu'à 5000 fromages par an rapportés à l'épicerie.

Il fallait voir le monde qui fréquentait l'épicerie, lieu de rencontre, de rendez vous et de lien social comme aujourd'hui au fournil des falaises. Et au salon de coiffure, le soir, ça rigolait fort !

Puis, les villageois commencèrent à être motorisés et quittèrent le bourg pour aller travailler à la ville, Puy Blanc ou Figeac et s'y ravitaillaient par la même occasion. L'épicerie commença alors à commercialiser, surtout pour les vacanciers, des denrées fraîches, comme les fruits, légumes, yaourts, jambon, glaces, etc. Les cordonniers, forgerons, charrons, tonneliers, couturières, etc. disparurent au profit des magasins de la ville et des grandes surfaces. C'est ainsi que, petit à petit, la vie qui animait Brengues autour des épiceries perdit de son activité.

Rolande a pris sa retraite en 1988 et maintenant, à 88 ans, elle est la doyenne de notre village.

Marcel Carcenac a quitté ce monde le 17 juin 2012 à l'âge de 99 ans, malgré ses 5 années passées comme prisonnier de guerre.

Repas du l'ASBE



Samedi 5 novembre, l'Association sportive Brengues-Espagnac organisait son repas annuel le samedi 5 novembre à Espagnac Sainte Eulalie. Une centaine de personnes étaient venues déguster les gigots d'agneaux cuits à la broche.

Le lendemain avait lieu une rencontre entre l'équipe de foot de l'ASBE et l'équipe Figeac Quercy Foot 3. L'enjeu était important car se jouait les premières places du championnat de 2ème division seniors, poule C. Mais malgré le repas "diététique" de la veille, notre équipe a dû s'incliner devant l'équipe première du championnat, malgré de belles tentatives de l'ASBE.

C'est donc une troisième place qui revient à l'ASBE, ce qui est déjà très bien ! Et dimanche, à l'occasion du second tour de la coupe Bondoux, notre équipe de deuxième division avait retrouvé ses jambes et éliminé Livernon (première division) sur le score de 2 à 0.

Cérémonie du 11 novembre



Vendredi 11 novembre, la municipalité avait invité les habitants de la commune de Brengues à venir se recueillir devant le monument aux morts de la guerre 14-18. Après lecture de la lettre du secrétaire d'État chargé des anciens combattants, Patrick Delcor, premier adjoint, a invité chacun à honorer, à l'appel de leur nom, les soldats morts pour la France et la liberté. Une gerbe a été déposée au pied du monument et les participants ont observé une minute de silence. Ensuite, la municipalité a offert un vin d'honneur à l'hôtel de la vallée pour clore cette cérémonie du souvenir.

Concert à Brengues vendredi 2 décembre.



C'est vendredi 2 décembre, à 19 heures, dans l'église de Brengues que commencera la tournée de la TRIBU NADALIK. Pour ce mois de l'Avent, le groupe vocal nous offrira un spectacle de Noël original à **prix libre** (chapeau).

La TRIBU NADALIK est la fusion des TRIBUS CANTECORN (Brengues) et HYPOLAÏS (le Vigan) déjà bien connues dans le département pour avoir donné une trentaine de concerts en 2 ans.

La TRIBU NADALIK propose des chants traditionnels à plusieurs voix, d'Occitanie, de Géorgie, d'Ukraine, d'Espagne, ... sous la direction du viganais Greg Dureau. C'est dans l'église de Brengues qu'ont eu lieu l'enregistrement du clip vidéo promotionnel ainsi que la répétition du spectacle inédit de chants polyphoniques que nous pourrons apprécier ce soir. Un vin chaud sur fond d'Orgue de Barbarie sera offert avant le concert. Les choristes ont "à cœur de toucher les âmes et faire briller les yeux dans une ambiance chaleureuses aux effluves épicées" ! Ainsi, ils attendent les Brengois et Brengaises dans cette église pour partager cette ambiance de Noël. Pour terminer la soirée, un pot de l'amitié sera aussi offert par la mairie pour échanger avec le public.

Un événement à Brengues à ne pas manquer !

Le CD enregistré à Brengues sera en vente à la fin du concert.

Visitez le site web pour voir la vidéo et pour plus d'informations :

<http://www.chant-polyphonique-le-vigan.fr/>

Le geste citoyen

Au Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de FIGEAC, la collecte la collecte textile s'organise.

Des Points d'Apport Volontaire de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures(TLC) usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

Ces points d'apport volontaire peuvent être :

- Une antenne locale d'association.
- Un conteneur sur la voie publique ou privé (parking, centres commerciaux, déchetteries),

Pour trouver le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail, rendez-vous sur www.lafibredutri.fr. Il vous suffit pour cela d'entrer votre code postal ou votre ville pour que s'affiche les points d'apport volontaire portant ce logo.



Vous pouvez y déposer les vêtements et les chaussures que vous ne portez plus ; le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage. Les articles apportés peuvent être usés, troués ou déchirés.

En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, etc.) ou les TLC mouillés. Ils doivent être mis à la poubelle ou directement en déchetterie

- Rassembler les textiles propres et secs (même si usés).
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car elles risquent de se séparer à l'ouverture du sac.
- Fermez bien le sac
- Évitez les sacs trop volumineux (préférez ceux de moins de 50L).
- Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.

Placer ses TLC usagés dans le circuit du réemploi et du recyclage, c'est aussi soutenir la filière de la récupération et de la valorisation textile. C'est donner à cette filière les moyens de se développer, de créer de la richesse et de l'emploi.

Communication de la mairie

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 23 novembre 2016: Il est disponible sur le site officiel de Brengues <http://www.brengues.org/>

Pierre Sabrazat nous a quittés



Pierre Sabrazat, doyen des Brengois, est décédé le 31 octobre 2016 dans sa 92ème année. Il a été inhumé le 4 novembre au cimetière de Brengues après la cérémonie religieuse.

Il avait été cantonnier à Brengues puis avait réussi le concours de la DDE où il avait terminé sa carrière.

Bien connu dans le village, il avait habité aux "Vignes Grandes" puis à "Ayrissac". A la retraite, avec son épouse Germaine, il s'était rapproché de ses trois enfants mais, restait attaché à la commune où Il était toujours inscrit sur les listes électorales.

Le conseil municipal et ses amis Brengois présentent leurs sincères condoléances à son épouse Germaine, ses enfants, Guy, Jean-Jacques et Yvette, leurs conjoints et à toute sa nombreuse descendance.